



*Dipartimento per lo sport*



Presidency of Italy  
Council of Europe  
November 2021 – May 2022  
Présidence de l'Italie  
Conseil de l'Europe  
Novembre 2021 – Mai 2022

Enlarged Partial Agreement on Sport  
**epas**  
Accord partiel élargi sur le sport



Strasbourg, 4 décembre 2021

EPAS(2021)61rev4

## **Conférence sur l'intégrité dans le sport**

Format hybride :

Rome (Villa Ruffo, Via di Villa Ruffo 6) et en ligne

6-7 décembre 2021

(Langues de travail : anglais, français et italien)

Organisée par l'Accord partiel élargi sur le sport (APES)  
du Conseil de l'Europe et le Département italien du sport

dans le cadre de la présidence italienne du Comité des Ministres  
du Conseil de l'Europe

**Fiche d'information et projet de programme**

## Introduction

Dans le cadre de la présidence italienne du Comité des Ministres, l'Accord partiel élargi sur le sport (APES)<sup>1</sup> du Conseil de l'Europe et le Département italien du sport coorganisent une conférence sur l'intégrité dans le sport. Cet événement fait suite aux travaux importants menés par l'APES et la Division des conventions du sport du Conseil de l'Europe, en particulier dans :

- la préparation de lignes directrices sur l'intégrité dans le sport ;
- la lutte contre la manipulation des compétitions sportives (Convention de Macolin) ;
- la bonne gouvernance dans le sport.

## Objectifs de la conférence

L'objectif de la conférence sur l'intégrité dans le sport est de présenter et planifier les prochaines étapes de l'APES, du Comité Macolin et de leurs partenaires dans les trois domaines susmentionnés.

### ***Séance 1 - Lignes directrices sur l'intégrité dans le sport***

Le Plan d'action de Kazan a été adopté le 15 juillet 2017 par la Sixième Conférence internationale des ministres et hauts fonctionnaires responsables de l'éducation physique et du sport de l'UNESCO (MINEPS VI). L'APES a été honoré de préparer des lignes directrices détaillées visant à améliorer l'intégrité dans le sport à la suite de l'Action 3 du Plan d'action de Kazan et a identifié cinq domaines politiques à cet égard :

1. Protéger les droits, la sécurité et la sûreté des athlètes, des spectateurs, des travailleurs et autres groupes impliqués ;
2. Prévenir et traiter le harcèlement et les abus dans le sport ;
3. Promouvoir la bonne gouvernance des organisations sportives ;
4. Renforcer les mesures contre la manipulation des compétitions sportives ;
5. Fournir un cadre de politique antidopage approprié, assurer sa mise en œuvre et proposer des mesures d'application efficaces.

---

<sup>1</sup> L'Accord partiel élargi sur le sport (APES) est un forum intergouvernemental enrichi d'un organe consultatif composé de représentants du mouvement sportif/de la société civile. Compte tenu de l'adhésion récente de l'Italie, de la Turquie et de l'Ukraine, l'APES compte désormais 40 États membres (dont trois États non-membres du Conseil de l'Europe : Maroc, Israël et Bélarus) ainsi que 29 organisations sportives.

La conférence sur l'intégrité dans le sport sera l'occasion de déterminer comment assurer la promotion et la mise en œuvre des lignes directrices de la meilleure façon qui soit. Elle conduira également à s'interroger sur les types de services qui sont nécessaires pour soutenir les ministères en charge du sport. La conférence traitera de la question de la coopération transversale, qui sera notamment abordée au travers d'études de cas fournies par les pays qui mettent déjà en œuvre ce type d'initiatives. En outre, elle permettra de revenir sur le module d'évaluation des risques, et d'engager une discussion sur la question de savoir si les activités spécialisées devraient se concentrer sur des aspects méthodologiques ou transversaux particuliers.

Seront notamment abordées lors de la conférence les questions suivantes :

- Comment assurer au mieux la promotion et la mise en œuvre des lignes directrices sur l'intégrité dans le sport du Plan d'action de Kazan ?
- Quels types de services sont nécessaires pour soutenir les ministères en charge du sport ?
- Outre le module d'évaluation des risques, y a-t-il un aspect méthodologique ou transversal sur lequel les activités spécialisées devraient se concentrer ?

### ***Séance 2 - Manipulation des compétitions sportives***

La Convention de Macolin est le seul texte international juridiquement contraignant en matière de lutte contre la manipulation des compétitions sportives. Elle fournit un cadre juridique commun propice à la mise en place d'une coopération internationale effective pour répondre à cette menace mondiale et invite les autorités publiques à coopérer avec les organisations sportives, les opérateurs de paris et les organisateurs de compétitions pour prévenir, détecter et sanctionner la manipulation des compétitions sportives.

La Convention compte actuellement sept États parties (Grèce, Italie, Norvège, Portugal, Suisse, République de Moldova et Ukraine) et l'augmentation du nombre de parties devrait être une priorité absolue.

Le Comité Macolin a commencé à travailler sur un certain nombre de domaines prioritaires : la promotion de la Convention, l'évaluation de sa mise en œuvre, la définition de la liste des organisations sportives et l'intégration du Réseau des plateformes nationales (« le Groupe de Copenhague ») en tant que groupe consultatif.

La conférence sur l'intégrité dans le sport sera l'occasion d'aborder les thèmes clés que sont le partage d'informations et la protection des données au regard de la Convention de Macolin. Une étude de cas illustrant une lutte réussie contre un syndicat du crime dans le domaine de la manipulation sera également présentée.

Seront notamment abordées lors de la conférence les questions suivantes :

- Comment améliorer la coopération avec les procureurs ?
- Quels types d'outils sont nécessaires pour former les parties prenantes à la protection des données dans le cadre de la lutte contre la manipulation des compétitions sportives ?
- Comment faciliter les transferts internationaux de données ?

### **Séance 3 - Bonne gouvernance dans le sport**

En matière de bonne gouvernance dans le sport, le Partenariat international contre la corruption dans le sport (IPACS), un réseau informel réunissant des organisations intergouvernementales, des organisations sportives internationales et des gouvernements, joue un rôle déterminant. Il conjugue les efforts déployés par diverses parties prenantes dans la lutte contre la corruption dans la gouvernance dans le sport, notamment l'APES et le GRECO, l'organe directeur du Conseil de l'Europe en matière de lutte contre la corruption, ainsi qu'un certain nombre d'États membres et d'organisations sportives.

Parmi les quatre *task forces* créées par l'IPACS pour améliorer la coordination et l'action contre la corruption dans la gouvernance dans le sport, la *Task force 3* s'est donné comme objectifs de développer un critère de référence pour la gouvernance dans le sport, reconnu à la fois par le mouvement sportif international et par les gouvernements, et applicable aux niveaux national et international, ainsi que de présenter des options pour conseiller, soutenir et contrôler le respect du critère de référence aux niveaux national et international. Ce critère de référence a été approuvé en 2020 et comporte cinq dimensions :

- la transparence ;
- l'intégrité ;
- la démocratie ;
- le développement et la solidarité ;
- des mécanismes d'équilibre des pouvoirs/de contrôle.

Pour en savoir plus, voir <https://www.coe.int/fr/web/sport/ipacs-benchmark>.

La conférence sera l'occasion de s'interroger sur la meilleure façon de communiquer des informations sur le critère de référence de l'IPACS.

La [Charte européenne du sport révisée](#) qui a été récemment adoptée par le Comité des Ministres souligne également l'importance de la bonne gouvernance dans le sport, en particulier en ce qui concerne les pouvoirs publics et le mouvement sportif, et fait référence aux instruments juridiques du Conseil de l'Europe dans ce domaine, notamment la [Recommandation CM/Rec\(2018\)12 sur la promotion de la bonne gouvernance dans le sport](#).

La conférence sur l'intégrité dans le sport sera l'occasion d'obtenir des informations au sujet de la réunion sur les principes de haut niveau de la présidence italienne du G20 et permettra également aux participants d'en savoir plus sur les exemples de soutien et de suivi de la bonne gouvernance dans le sport. D'autres sujets seront abordés, notamment les types de coopération qui devraient être établis entre les organisations et les gouvernements lors de l'examen de la bonne gouvernance des organisations sportives, et les façons d'associer davantage d'organisations et de gouvernements dans la mise en œuvre des lignes directrices sur l'intégrité dans le sport.

Seront notamment abordées lors de la conférence les questions suivantes :

- Comment communiquer au mieux des informations sur le critère de référence de l'IPACS ?
- Quels types de coopération devraient être établis entre les organisations et les gouvernements lors de l'examen de la bonne gouvernance des organisations sportives ?
- Comment associer davantage d'organisations et de gouvernements dans la mise en œuvre des lignes directrices sur l'intégrité dans le sport ?

### **Public cible**

La conférence sur l'intégrité dans le sport s'adresse aux autorités publiques travaillant dans divers secteurs, notamment :

- les ministères en charge du sport ;
- les autorités chargées de la lutte contre la corruption ;
- les ministères en charge des affaires étrangères ;
- les forces de l'ordre ;
- les bureaux/agents nationaux de protection des données ;
- les agences s'occupant d'intégrité dans le sport ;
- les autorités de régulation des paris ;
- le secteur de la justice.

Des organisations partenaires issues du mouvement sportif, les autorités de régulation des paris et des ONG impliquées dans le sport seront également invitées à assister à la conférence à distance.

## PROJET DE PROGRAMME

### Jour 1 – Lundi 6 décembre

- 13 h 30**                    **Arrivée des intervenants**
- 14 h 30**                    **Ouverture de la conférence**  
**Allocutions de :**  
**Valentina Vezzali**, Sous-secrétaire d'Etat aux Sports, Italie  
**Bjørn Berge**, Conseil de l'Europe, Secrétaire général adjoint
- 15 h - 16 h 30**            **Séance 1 – Vers une approche holistique de l'intégrité dans le sport**
- 15 h - 15 h 30**            **Philipp Müller-Wirth**, Unesco, Chef de la Section des sports  
**Satu Heikkinen**, Ministère finlandais de l'Education et de la Culture, Division du Sport, Conseillère principale  
**Maria Vittoria De Simone**, Procureur nationale adjointe, Agence italienne antimafia DNA, Task Force italienne du G20
- 15 h 30 - 16 h**            **Discussion animée par Paolo Bertaccini Bonoli (Institut IRISS)**  
**Silvija Mitevka**, Gouvernement de Macédoine du Nord, Conseillère aux sports  
**László Földi**, Expert indépendant  
**Jason Whybrow**, Sport Integrity Australia, Directeur des paris sportifs et de la manipulation des compétitions  
**Claudio Marinelli**, Interpol, Direction du Crime Organisé et Emergent, Réseaux Criminels / Anti-corruption, Officier de Renseignement Criminel
- 16 h - 16 h 30**            **Questions/réponses**
- 16 h 30 - 17 h**            **Pause**

<b>17 h - 19 h</b>	<b>Séance 2 – Manipulation des compétitions sportives</b>
<b>17 h - 17 h 30</b>	<p><b>Exposés introductifs de :</b></p> <p><b>Sophie Kwasny</b>, Conseil de l'Europe, Cheffe de la Division des conventions du sport</p> <p><b>Roberto Ribaudo</b>, Ministre de l'intérieur, Italie, Coopération internationale de la police SCIP, Directeur de la Division de la criminalité économique et financière au Bureau central national INTERPOL à Rome</p> <p><b>Eric Bisschop</b>, Procureur fédéral adjoint, Belgique</p>
<b>17 h 30 - 18 h</b>	<p><b>Discussion animée par Valérie Peano (EGLA)</b></p> <p><b>Corentin Segalen</b>, Coordinateur de la Plateforme nationale française de lutte contre la manipulation des compétitions sportives, Président du Groupe de Copenhague</p> <p><b>Salomeja Zaksaitė</b>, Institut de droit du Centre lituanien des sciences sociales, Présidente de la Commission Fair-play de la FIDE (Fédération internationale des échecs)</p> <p><b>Daniel Cooper</b>, Covington, Consultant</p> <p><b>Sergio D'Orsi</b>, Europol, Centre européen de lutte contre la criminalité financière et économique (EFECC), Projet d'analyse Corruption dans le sport, Chef de service</p>
<b>18 h - 19 h</b>	<b>Questions/réponses</b>
<b>19 h - 20 h 30</b>	<b>Réception</b>
<b>A partir de 20 h</b>	<b>Dîner (facultatif)</b>

## **Jour 2 – Mardi 7 décembre**

<b>9 h 30 - 12 h 30</b>	<b>Séance 3 – Mise en œuvre d'une bonne gouvernance pour atténuer le risque de corruption</b>
<b>9 h 30 - 9 h 40</b>	<b>Tatiana Mesquita Nunes</b> , Division anti-corruption/Département des questions extrajudiciaires/Bureau du consultant général, Brésil

- 9 h 40 – 10 h 30**      **Thème a) : La bonne gouvernance dans le sport pour atténuer le risque de corruption**
- 9 h 40 – 9 h 50**      **Stefano Caneppele**, Université de Lausanne, Ecole des sciences criminelles
- 9 h 50 - 10 h 30**      **Discussion animée par Izadora Zubek (Agence française anticorruption (AFA), Chargée de mission adjointe à l'action internationale)**
- Alexandre Husting**, Président du Comité de direction de l'APES
- Viktorija Slavkova**, Coordinatrice du Groupe de contact européen sur IPACS
- Pâquerette Girard Zappelli**, Comité international olympique, Directrice en charge de l'éthique et de la conformité
- Ugo Taucer**, Procureur général, Comité Olympique national italien (CONI)
- Keri McDonald**, TAFISA, Responsable du développement commercial et de la collecte de fonds
- 10 h 30 - 12 h 10**      **Thème b) : Partenariats pour la mise en œuvre de la bonne gouvernance**
- 10 h 30 – 10 h 40**      **Rowland Jack**, I Trust Sport, Fondateur
- 10 h 40 – 11 h 10**      **Seconde discussion avec les panellistes susmentionnés**
- 11 h 10 – 12 h 10**      **Débat avec participation du public**
- Les organismes sportifs, les fédérations et les gouvernements sont invités à discuter des moyens envisagés pour mettre en œuvre des modèles de bonne gouvernance au niveau national.
- 12 h 10 - 12 h 30**      **Allocutions de clôture**
- Michele Sciscioli**, Chef du Département des Sports, Italie
- Stanislas Frossard**, Conseil de l'Europe, Secrétaire exécutif de l'APES, et **Francine Hetherington Raveney**, Secrétaire exécutive adjointe de l'APES
- Gianluca Alberini**, Ministre plénipotentiaire, Directeur général adjoint, Directeur des Nations unies et des droits de l'homme, Ministère italien des affaires étrangères